

Publié 11.03.2025 19:49

### Stocamine : les travaux de confinement n'ont "aucun retard" (préfet)

Les travaux de confinement définitif du site de Stocamine, dans le Haut-Rhin, se poursuivent. Ils n'ont "aucun retard", en attendant une décision de la justice administrative sur la légalité de l'opération, qui pourrait intervenir entre mai et septembre, a estimé mardi le préfet.



La cheffe des Vert-e-s français Marine Tondelier sur le site de Stocamine

Partager cet article

Ancienne mine de potasse reconvertie en site de stockage, Stocamine héberge à Wittelsheim, à 550 mètres de profondeur, 42'000 tonnes de déchets toxiques dangereux (cyanure, arsenic...) censés être non inflammables. La question de leur devenir se pose depuis un incendie survenu dans la mine en 2002, qui avait fait rage durant plus de deux mois.

L'Etat a décidé de confiner définitivement les déchets restants en les coulant dans du béton, au grand dam des habitants et élus locaux, qui veulent voir les déchets évacués, craignant qu'ils ne polluent à terme la nappe phréatique.

"C'est un dossier très difficile", relève le préfet Thierry Queffélec. Celui-ci rappelle une précédente décision du Conseil d'Etat soulignant "l'urgence de débiter les travaux", qui est "caractérisée". "La solution de confiner les déchets est aujourd'hui la plus susceptible de préserver l'environnement, selon cette décision du Conseil d'Etat", relève-t-il.

"Deux barrages (de béton) sont achevés, deux sont en cours de réalisation sur les 12 prévus. Le bloc 15 incendié est remblayé et confiné de façon irréversible. Le chantier n'a aucun retard", ajoute le préfet.

"Tout se déroule comme prévu", déclare-t-il, évoquant "118.000 tonnes de béton déjà coulées".

Cependant, des recours devant le tribunal administratif de Strasbourg contre l'arrêté autorisant le démarrage des travaux doivent encore être examinés.

Trois procédures sont pendantes : une de l'association écologiste Alsace Nature, une de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA, fusion des conseils départementaux du Bas et du Haut-Rhin), et une de l'association haut-rhinoise CLCV68.

"Pour ces trois procédures, l'instruction a été clôturée les 3 et 4 mars. La date d'audiencement est attendue à mon avis entre mai et septembre de cette année", a indiqué M. Queffélec.

"Ces 42'000 tonnes, il a fallu cinq ans pour les enfouir, actuellement il nous faudrait huit ans pour les sortir", insiste-t-il.

Les différents recours ont fait prendre du retard aux travaux, qui auraient dû commencer en 2020, mais n'ont été lancés qu'au printemps 2024. Ils ne s'achèveront pas avant fin 2027 au mieux.

Ces retards ont déjà coûté à l'Etat 226 millions d'euros supplémentaires depuis 2013, selon un rapport de la Cour des comptes.